

Répercussions de la construction d'un pipeline et de l'aménagement de la vallée du Mackenzie sur l'environnement physique. Cette phase concernait les répercussions sur le sol, l'air et l'eau, et portait entre autres sur le pergélisol, la traversée des rivières, la stabilité des pentes, l'emplacement des carrières de gravier et autres ballastières.

Répercussions de la construction d'un pipeline et de l'aménagement de la vallée du Mackenzie sur l'environnement vivant. Cette phase concernait les répercussions possibles sur la vie végétale et animale, notamment sur la faune, les mammifères et les poissons.

Répercussions de la construction d'un pipeline et de l'aménagement de la vallée du Mackenzie sur l'environnement humain. Cette phase concernait les répercussions socio-économiques.

L'Office national de l'Énergie a commencé la tenue des audiences en octobre 1975, en vue de faire un examen approfondi du projet de pipeline de la vallée du Mackenzie en ce qui a trait aux points suivants:

Installations: Systèmes de transports possibles, conception et capacité des installations, plan de construction et exploitation et entretien du pipeline; droit de passage, installations d'interconnexion, et parcours possibles; coût des installations; et accords entre la Trunk Line et la Trunk Line (Canada).

Contrats et questions financières: Contrats, notamment pour l'approvisionnement et la vente de transport; et les questions financières, comprenant les états financiers pro-forma, le coût du service et les tarifs et plans financiers.

Environnement socio-économique et autres questions d'intérêt public: Répercussions sur l'économie canadienne; contenu canadien; facteurs socio-économiques; questions d'environnement; et autres questions d'intérêt public.

Approvisionnement et besoins: Approvisionnement en gaz à partir des sources canadiennes et de l'Alaska; approvisionnement en gaz canadien à partir de toutes les autres sources; besoins en gaz pour répondre à la demande du marché canadien.

Traitement

13.2.6

Pétrole. Les variations récentes du prix des produits énergétiques et la réduction des exportations ont modifié considérablement les perspectives pour ce qui est de la construction de nouvelles raffineries. Le Canada a une capacité excédentaire et prévoit un ralentissement de la demande. Le tableau 13.8 donne des chiffres détaillés sur la capacité des raffineries de pétrole au Canada en 1975, ainsi que les dates prévues d'achèvement des nouvelles installations. Certaines raffineries existantes sont déjà en voie d'expansion. En 1975, il existait au Canada 38 raffineries en activité d'une capacité totale de raffinage de plus de 2 millions de b/j (300 000 m³/j) en fin d'année. La production des raffineries était d'environ 1.8 million de b/j (290 000 m³/j), et les ventes nettes de produits s'élevaient en moyenne à 1.6 million de b/j (250 000 m³/j), soit une diminution de 2% par rapport à 1974. La production des raffineries canadiennes correspond de près à la demande totale du marché, bien qu'il y ait certains échanges de produits à destination et en provenance des États-Unis. Les exportations et les importations ont diminué par rapport à 1974.

Dans le passé, l'emplacement et la taille des raffineries canadiennes étaient fonction de la proximité des centres de consommation. C'est ainsi qu'environ 57% de la capacité totale se situe dans les régions peuplées du sud de l'Ontario et du Québec. L'Ontario compte deux grands centres de raffinage, l'un à Sarnia et